



HAL
open science

La pêche à pied des “ poissons plats ” sur le site gallo-romain de Barzan (Charente-Maritime) : pêche d’autoconsommation et/ou spéculative ?

Brice Ephrem

► To cite this version:

Brice Ephrem. La pêche à pied des “ poissons plats ” sur le site gallo-romain de Barzan (Charente-Maritime) : pêche d’autoconsommation et/ou spéculative ? . Daniel Faget, Myriam Sternberg. Techniques halieutiques en Méditerranée: pratiques, transferts, milieux (Protohistoire-XXIe s.), Maison méditerranéenne des sciences de l’homme (MMSH), pp.93-120, 2015, L’Atelier Méditerranéen. hal-01735615

HAL Id: hal-01735615

<https://hal.science/hal-01735615>

Submitted on 12 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pêches méditerranéennes
Origines et mutations
Protohistoire-xxi^e siècle

sous la direction de
Daniel Faget et Myriam Sternberg

Karthala
Maison méditerranéenne des sciences de l'homme

Brice Ephrem

La pêche à pied des « poissons plats » sur le site gallo-romain de Barzan (Charente-Maritime) : pêche d'autoconsommation et/ou spéculative ?

Assis sur les formations calcaires de la rive droite de l'estuaire de la Gironde, les vestiges de l'agglomération antique de Barzan (Charente-Maritime) se situent actuellement à 2 km des rives de l'estuaire et à une quinzaine de kilomètres de la limite transversale de la mer et des eaux du golfe de Gascogne.

93

Le site

Cadre géographique

L'estuaire de la Gironde est situé dans le Sud-Ouest de la France. Il naît de la confluence de deux fleuves, la Garonne et la Dordogne. Le système fluvio-estuarien Gironde-Garonne-Dordogne mesure 150 km de long. L'estuaire marin entre le bec d'Ambès (limite de salure des eaux) et la limite transversale de l'océan mesure 76 km de long et est subdivisé en deux parties : le bas-estuaire et le haut-estuaire (Fig. 1). Du fait du fort marnage (supérieur à 4 m), il présente une superficie de 450 km² à marée basse et 635 km² à marée haute. Ces chiffres en font le plus grand estuaire d'Europe occidentale¹. La limite transversale de la mer matérialise la zone de contact entre les eaux de l'estuaire et celle de l'océan. Les côtes atlantiques françaises du golfe de Gascogne, qui nous intéressent plus particulièrement, ont pour limite la pointe occidentale nord de la Bretagne et la frontière espagnole. Le golfe de Gascogne dans sa partie française se caractérise par un plateau continental compris entre la côte et la rupture de pente située à 200 m de profondeur. Cette limite du plateau dessine un arc de cercle qui se rapproche de la côte à partir d'Arcachon jusqu'à la frontière espagnole².

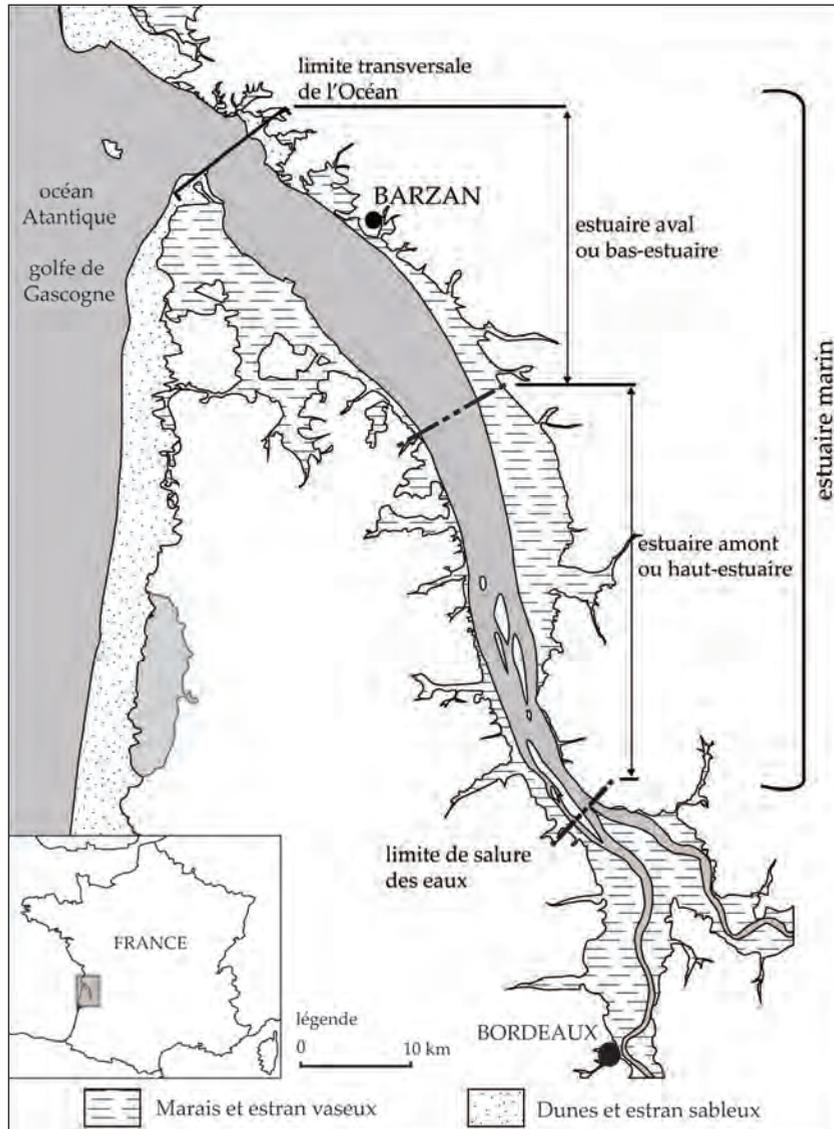


Fig. 1 – Carte de l'estuaire de la Gironde et des différentes parties sous influence marine d'après J. Lobry, 2004. DAO : B. Ephrem).

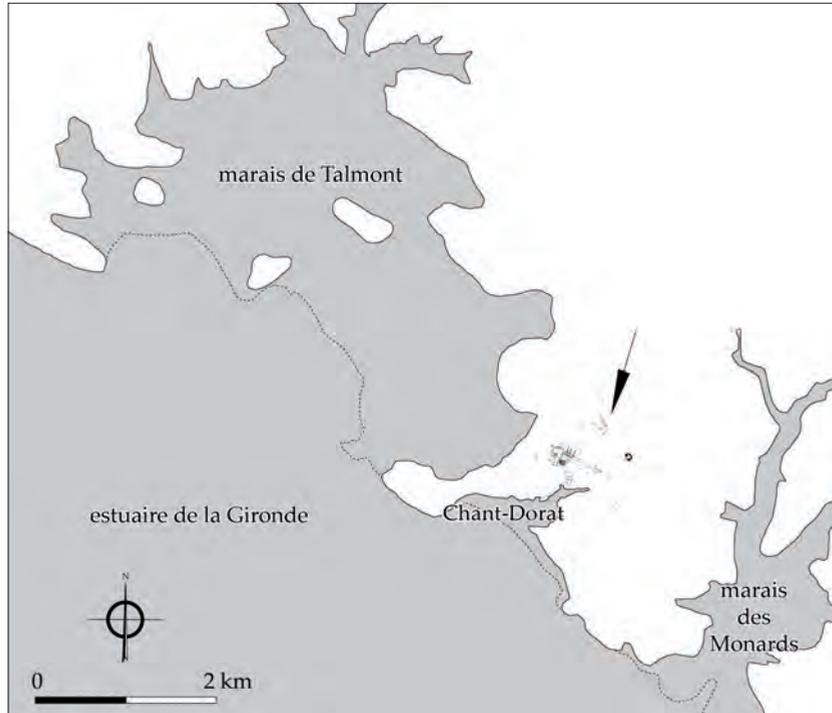


Fig. 2 – L'agglomération antique de Barzan dans son environnement immédiat restitué. La ligne de rivage actuel apparaît en pointillés (A. Bouet [dir.], 2011, p. 24).

Présentation du site

Le site s'est développé sur une colline descendant en pente douce et encerclée par des marais : Les Monards au sud-est, Chant-Dorat à l'ouest et le marais de Talmont au nord-ouest (Fig. 2). La ligne de rivage antique, restituée à partir des études géologiques³ et des prospections géophysiques menées récemment⁴, délimite une baie étroite (Chant-Dorat) qui diffère quelque peu du trait de côte actuel. L'agglomération était située en surplomb de cette anse ouverte sur l'estuaire autour de laquelle étaient installées vraisemblablement les structures portuaires, au sud de l'agglomération⁵.

Si une tradition de « ville ancienne » est admise depuis le XVIII^e siècle, l'existence d'une agglomération fut révélée plus tard en 1975 par photographie aérienne⁶. Depuis cette date, sa superficie a fait l'objet de multiples hypothèses qui s'accordent aujourd'hui sur une étendue estimée à 40 ha⁷. L'occupation primitive remonte à la fin du premier âge du fer et se limitait à l'emplacement du futur sanctuaire d'époque romaine⁸. L'occupation de l'agglomération a débuté dès 50-30 av. J.-C. Le premier bouleversement s'est opéré à partir de 70 apr. J.-C. avec l'édification des entrepôts⁹ au nord-est du premier sanctuaire gallo-romain, dont le péribole

fut reconstruit à cette même époque¹⁰. Quelques décennies plus tard, au tout début du II^e siècle, une grande période de monumentalisation s'est traduite par la construction ou la rénovation de plusieurs bâtiments publics comme les thermes¹¹, le théâtre¹² et le sanctuaire¹³. Ce centre monumental était relié au théâtre par une grande esplanade mise en place dans la seconde moitié du II^e siècle¹⁴. Le quartier d'habitations, dont les fouilles ont été publiées récemment par A. Bouet¹⁵, se trouvait au cœur de l'agglomération à l'ouest des thermes publics et immédiatement au sud du grand sanctuaire. À la suite de ce phénomène urbanistique, le quartier s'est déstructuré¹⁶ jusqu'à l'abandon du site dans la seconde moitié du III^e siècle, sans doute en raison de la difficulté à le défendre face aux dangers venus de la mer¹⁷.

L'importance historique de Barzan est de premier ordre car l'agglomération devait assumer le rôle de port avancé de Saintes (*Mediolanum*), chef-lieu des Santons et première capitale provinciale¹⁸, à laquelle elle était reliée par une voie¹⁹.

96

Originalités et choix du site

Dans le cadre du littoral atlantique de la Gaule romaine, le site de Barzan a été le théâtre de la première étude archéo-ichtyologique fondée sur un échantillonnage et un tamisage adaptés et réguliers. Ce site présentait une situation privilégiée. Chantier école de l'Université de Bordeaux III, il a révélé un quartier d'habitat, lieu de prédilection pour cerner la consommation des populations antiques. L'étude de l'échantillon archéo-ichtyofaunique recueilli lors de la fouille de ce quartier a été publiée dans le cadre de notre contribution à la monographie de fouille²⁰. Les différentes modalités d'acquisition et d'étude mises en place pour mettre au jour l'échantillon de Barzan ont déjà été définies, nous ne reprendrons ici que les informations utiles à notre propos.

Problématique

Pour répondre à la problématique posée dans le cadre du séminaire qui concernait l'impact des techniques sur les pratiques halieutiques, nous proposons de nous interroger sur la part de l'autoconsommation et/ou de la spéculation au sein de l'activité de pêche à pied à travers l'exemple du site de Barzan. Bien que portant sur un point spécifique de l'étude, il convient tout d'abord de présenter brièvement l'ensemble des résultats obtenus et les interprétations proposées afin de mesurer le rôle de ces pêches à pied et de leur évolution au cours du temps.

Résultats : espèces exploitées et interprétation en termes de milieux

Spectre d'espèces

L'échantillonnage et le tamisage fin de 1 600 litres de sédiments ont permis de mettre au jour 1 694 restes déterminés spécifiquement attribués à 22 taxons (Fig. 3). La prédominance quantitative des soles (*Solea* sp.), avec près de 40 % du nombre de restes déterminés (NRD), est frappante. Elles sont présentes durant toutes les phases (30 av. J.-C. au III^e siècle apr. J.-C.) tout comme les pleuronectidés (14,9 % du NRD), les mugilidés (13,5 % du NRD) et l'anguille (*Anguilla anguilla*) (4,6 % du NRD).

Les aloses (*Alosa* sp.), le maigre (*Argyrosomus regius*), le bar (*Dicentrarchus labrax*), les sparidés (autres que *Sparus aurata* et *Pagellus* spp.), les rougets-barbets (*Mullus* sp.), et la sardine (*Sardina pilchardus*) sont des taxons présents durant six phases (30 av. J.-C. au III^e siècle apr. J.-C.). Les maquereaux (*Scomber* spp.), les sparidés (*Sparus aurata* et *Pagellus* spp.) et les triakidés sont présents durant quatre ou cinq phases (10 apr. J.-C. au III^e siècle), et la raie bouclée (*Raja clavata*) durant trois phases (70 à 150 apr. J.-C.). Les autres taxons sont moins fréquents (une, deux ou trois phases de 30 av. J.-C. à 150 apr. J.-C.) et possèdent un NRD inférieur à dix. Il s'agit de l'esturgeon européen (*Acipenser sturio*), des triglidés, du saumon (*Salmo* sp.), du chinchard (*Trachurus* sp.), des gadidés, du congre (*Conger conger*) et de l'anchois (*Engraulis encrasicolus*).

Dans le cadre de cette étude, des lectures de saisons de captures ont été opérées et peuvent être utilisées dans l'interprétation des milieux exploités et des techniques de pêche utilisées²¹.

Constitution de groupes de taxons représentatifs des milieux exploités

Afin de mesurer les relations de l'homme avec son environnement à travers l'activité de pêche et son évolution dans le temps, un premier découpage entre taxons dominants et discrets²² a été opéré. Dans un deuxième temps, en fonction des données écologiques actuelles, les taxons dominants, considérés comme issus d'une pêche volontaire, ont été regroupés selon des critères écologiques propres à chaque écosystème²³ afin de constituer des groupes considérés comme représentatifs du milieu exploité. Cinq groupes de taxons ont pu être proposés (Fig. 3)²⁴.

Certes l'utilisation de données actuelles pour des comparaisons avec des écosystèmes disparus renvoie inévitablement à une forme d'anachronisme, mais les travaux restituant avec précision la morphologie de l'estuaire antique manquent. Toutes les informations disponibles ont été reprises dans la thèse de B. Clavé²⁵ qui offre une première synthèse sur les changements

Brice Ephrem

98

	Ph. 1-2	Ph. 2-1	Ph. 2-2	Ph. 3-1	Ph. 3-2	Ph. 4-1	Ph. 4-2	Totaux	
GROUPE 1 Espèces marines côtières benthiques effectuant des migrations saisonnnières régulières	<i>Solea</i> sp.	1	75	72	326	69	110	19	672
	Pleuronectidés	12	20	40	105	12	54	10	253
	Total NRD	13	95	112	431	81	164	29	925
	% sur le NRD par phase	37,1	38,6	41,5	68,7	66,4	52,1	36,7	54,6
	Total NVD	12	83	97	385	71	146	24	818
	Total NVD corrigé	6	41,5	48,5	192,5	35,5	73	12	409
% sur le NVD corrigé par phase	34,3	24,7	31,6	57,7	62,3	45	24,7	43,5	
GROUPE 2 Espèces marines côtières benthopélagiques effectuant des migrations saisonnnières régulières	Mugilidés	11	62	46	66	14	21	9	229
	<i>Argyrosomus regius</i>	2	2	3	7		1	2	17
	<i>Dicentrarchus labrax</i>		53	59	22	4	7	3	148
	Total NRD	13	117	108	95	18	29	14	394
	% sur le NRD par phase	37,1	47,6	40	15,1	14,8	9,2	17,7	23,3
	Total NVD	10	111	86	87	16	21	11	342
	Total NVD corrigé	10	111	86	87	16	21	11	342
% sur le NVD corrigé par phase	57,1	66	56,1	26	28	12,9	22,7	36,3	
GROUPE 3 Espèces marines côtières effectuant des migrations saisonnnières irrégulières	Sparidés (autres)		2	2	4	3	19	5	35
	<i>Mullus</i> sp.		3	3	18	3	22	6	55
	<i>Pagellus</i> spp.		1		12	2	22	18	55
	<i>Sparus aurata</i>		2	5	1		5		13
	Total NRD		8	10	35	8	68	29	158
	% sur le NRD par phase		3,2	3,7	5,6	6,5	21,6	36,7	9,3
	Total NVD		8	7	34	4	55	21	129
	Total NVD corrigé		8	7	34	4	55	21	129
% sur le NVD corrigé par phase		4,8	4,6	10,2	7	33,9	43,3	13,7	
GROUPE 4 Espèces amphihalines	<i>Anguilla anguilla</i>	1	11	23	28	2	12	1	78
	<i>Alosa</i> sp.	3	3	9	9	1	6		31
	Total NRD	4	14	32	37	3	18	1	109
	% sur le NRD par phase	11,5	5,7	11,8	5,9	2,5	5,7	1,3	6,4
	Total NVD	4	14	26	33	2	14	1	94
	Total NVD corrigé	1,5	3,5	7,2	8,4	0,6	3,7	0,2	25,1
	% sur le NVD corrigé par phase	8,6	2,1	4,7	2,5	1,1	2,3	0,4	2,7

La pêche à pied des « poissons plats » sur le site gallo-romain de Barzan

GROUPE 5 Espèces marines pélagiques néritiques	<i>Sardina pilchardus</i>		4	5	8	2	11	1	31
	<i>Scomber</i> spp.		3	3	11		7	5	29
	Total NRD		7	8	19	2	18	6	60
	% sur le NRD par phase		2,9	3	3,1	1,7	5,7	7,6	3,5
	Total NVD		7	8	19	2	16	6	58
	Total NVD corrige		4,1	4,6	12,1	0,9	9,5	4,3	35,5
	% sur le NVD corrige par phase		2,4	3	3,6	1,6	5,9	8,9	3,8
Taxons non significatifs d'un biotope	Triakidés		3		3	3	1		10
	<i>Raja clavata</i>				4	4	11		19
	Total NRD		3		7	7	12		29
	% sur le NRD par phase		1,2		1,1	5,7	3,8		1,8
Taxons discrets	<i>Salmo</i> sp.	1			1		1		3
	<i>Acipenser sturio</i>	4							4
	<i>Conger conger</i>		1		1				2
	Triglidés		1			1	2		4
	<i>Engraulis encrasicolus</i>				1				1
	<i>Trachurus</i> sp.					1	2		3
	Gadidés					1	1		2
	Total NRD	5	2		3	3	6		19
	% sur le NRD par phase	14,3	0,8		0,5	2,4	1,9		1,1
Total NRD	35	246	270	627	122	315	79	1694	
Total NVD (taxons dominants)	26	223	224	558	95	252	63	1441	
Total NVD corrige	17,5	168,1	153,3	334	57	162,2	48,5	940,6	

99

Fig. 3 – Tableau présentant les groupes de taxons dominants et leurs effectifs en unités et en pourcentages du NRD, du NVD et du NVD corrigé par phase.

côtiers dans le Sud-Ouest de la France au cours de l'Holocène. Pour la chronologie qui nous intéresse, il a été établi qu'entre 2000 BP (50 av. J.-C.) et aujourd'hui, les dépressions estuariennes, les marais actuels, sont comblés progressivement. La première limite de ces informations réside dans l'échelle chronologique. Il est difficile de transposer des grandes tendances, établies sur un ou plusieurs millénaires, à l'occupation d'un site archéologique de quelques siècles. De plus, la seule restitution de l'emplacement de la ligne de rivage ne permet pas de connaître les multiples facteurs environnementaux (salinité, hydrodynamisme, turbidité, température de l'eau) qui déterminent la distribution spatiotemporelle des poissons²⁶. Dans la mesure où ces variations pour l'Antiquité restent inconnues, les données contemporaines sont les seules disponibles pour permettre une première approche interprétative qui reste ouverte à de nouvelles confrontations si les connaissances géomorphologiques évoluent dans un avenir proche.

100

Évolution de la consommation et de l'activité de pêche de 30 av. J.-C. à la fin du III^e siècle (Fig. 4)

Dans l'état actuel de nos connaissances, il est possible d'avancer que deux milieux ont pu être exploités. Le bas-estuaire, aval de l'estuaire marin (Fig. 1), a pu être privilégié pour la capture des espèces des groupes 1, 2 et 4. Les taxons des groupes 3 et 5 paraissent être issus d'un milieu sous influence océanique. En accord avec le principe de la méthode comparative²⁷, cette première interprétation a été confrontée aux sources antiques (littéraires, épigraphiques, iconographiques, archéologiques) et à des données historiques ou ethno-historiques plus récentes (moderne et contemporaine) afin de proposer des modes d'acquisition adaptés aux écosystèmes ciblés²⁸.

L'exploitation du milieu aquatique a pu prendre deux formes en fonction du type de pêche utilisé : à pied sur l'estran du bas-estuaire pour les « poissons plats » (groupe 1) et l'anguille ou en pleine eau ciblant des espèces en estuaire (bars, maigres, aloses, esturgeons ou mullets) et en océan (sparidés, rougets, sardines ou maquereaux). L'utilisation de ces deux principaux modes de capture a évolué au cours de la période considérée. La consommation de poisson dans le quartier est marquée par la prédominance des « poissons plats » au cours du I^{er} siècle et de la première moitié du II^e siècle apr. J.-C. Au début de la période, dès 30 av. J.-C., les habitants du quartier consommaient les espèces des groupes 1, 2 et 4, représentatives de l'exploitation exclusive du bas-estuaire, caractérisée par des pêches à pied (groupe 1 et anguille) ou en pleine eau (groupe 2 et alose). Au tout début du I^{er} siècle (10 apr. J.-C.), l'apparition des espèces des groupes 3 et 5 peut être associée à une pêche embarquée sur les côtes océanes qui illustre l'exploitation d'un nouvel écosystème. Ce changement marque les prémices de l'importance grandissante des sparidés et des rougets-barbets

La pêche à pied des « poissons plats » sur le site gallo-romain de Barzan

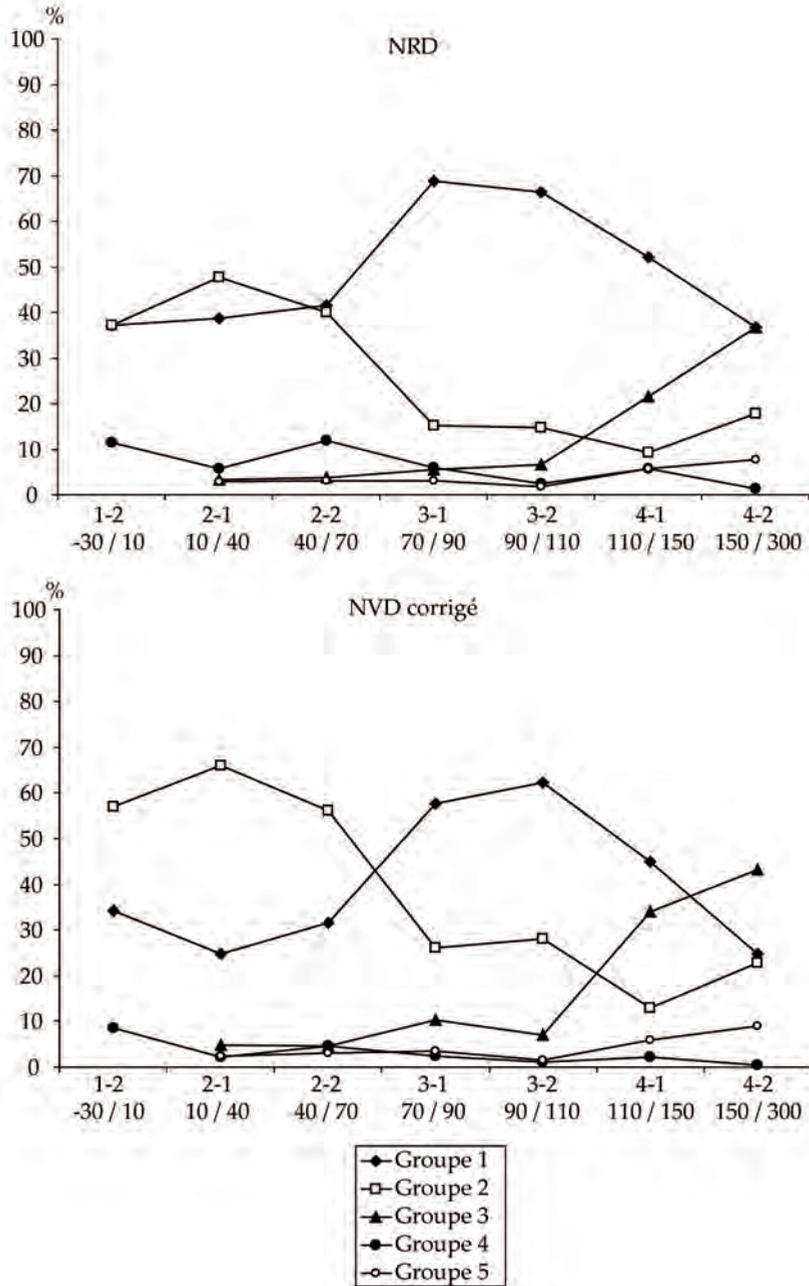


Fig. 4 – Courbes de l'évolution de la part du NRD et du NVD corrigé des groupes de taxons dominants de 30 av. J.-C. à la seconde moitié du III^e siècle.

dont la consommation augmente fortement au tournant des I^{er} et II^e siècles. Ils sont consommés tout autant que les « poissons plats », à la fin de la période étudiée. Si l'on se base sur le nombre de vertèbres déterminées (NVD) corrigé²⁹, les grandes tendances restent identiques, seules les proportions entre le groupe 1 et 3 divergent car « les poissons plats » deviennent minoritaires à la fin du III^e siècle au bénéfice des sparidés et rougets-barbets. Ce renversement s'accompagne d'une exploitation dominante de la zone côtière au-delà de la limite de l'océan. Conjointement à cela, les mugilidés associés au bar et au maigre (groupe 2) ainsi que l'anguille et l'alose (groupe 4), sont, dans des proportions variables, de moins en moins consommés. À l'inverse, la part des sardines et maquereaux (groupe 5) présente une très légère augmentation, corroborant l'existence d'une pêche plus fréquente du milieu sous influence océanique.

102

À la lecture des résultats, l'une des particularités de la consommation de poisson à Barzan réside dans l'importance quantitative des « poissons plats », unique pour la période du Haut-Empire en Gaule³⁰. La capture de ces espèces benthiques se faisait lors de pêches à pied pratiquées sur l'estran estuarien. Nous sommes alors en droit de nous poser deux questions : quelles étaient les techniques associées à cette exploitation ? Et quels étaient le statut et la finalité de ces pêches ?

La pêche à pied des « poissons plats » à Barzan

Pline l'Ancien³¹ distinguait différents « poissons plats » : « *rhombi, soleae ac passeris* », c'est-à-dire les turbots (*rhombus*), les soles (*solea*) et les plies ou filets (*passer*). Ovide³² a apporté des renseignements sur le substrat préférentiel de ces poissons dont il vantait la blancheur de la chair. Il les fait entrer dans la catégorie de ceux qui aiment le sable couvert d'herbes. À ce titre, Columelle³³ préconisait d'élever ces animaux dans les contrées limoneuses.

Un seul texte concerne la pêche des « poissons plats » durant l'Antiquité. Il est l'œuvre d'Élien, auteur romain des II^e et III^e siècles, qui relate une pêche à marée basse :

« Voici comment on attrape des poissons sans utiliser de nasses, d'hameçons ou de filets. Il y a dans la mer de nombreuses baies qui finissent en marécages, dans lesquels on peut aller à pied. Aussi, lorsque le temps est calme et que les vents sont au repos, les pêcheurs qui ont du métier y amènent-ils un grand nombre de personnes, auxquelles ils demandent de se promener et de piétiner le sable en mettant tout leur poids sur leurs plantes de pieds et en appuyant fortement. Ils laissent ainsi derrière eux des empreintes profondes, et, pourvu qu'elles soient préservées, que le sable ne les comble pas en glissant dedans et que l'eau

La pêche à pied des « poissons plats » sur le site gallo-romain de Barzan

ne soit pas agitée par le vent, les pêcheurs, peu de temps après, s'avancent dans le marécage et peuvent capturer, dans les creux formés par les pas et dans les empreintes, des poissons plats qui y sont couchés : des plies, des turbots, des flets, des torpilles et d'autres poissons de ce genre. »³⁴

Cette technique particulière rappelle sans conteste une pêche amateur dite « au pied » encore pratiquée au XX^e siècle, principalement dans les estuaires des côtes de la Manche et de l'Atlantique³⁵. Adapté aux « poissons plats », ce mode de capture consistait à repérer ces espèces benthiques enfouies dans le sable. Une fois la proie aperçue, il suffisait de poser résolument le pied sur le poisson et de s'en saisir à la main. Cette pêche nécessitait de la dextérité et de bons réflexes. Si l'eau n'était pas claire, il restait possible de pêcher au toucher avec le pied nu. Néanmoins, ceci n'était pas sans risque, car d'autres espèces s'enfouissent également dans le sable comme les vives dont la piqûre est douloureuse³⁶.

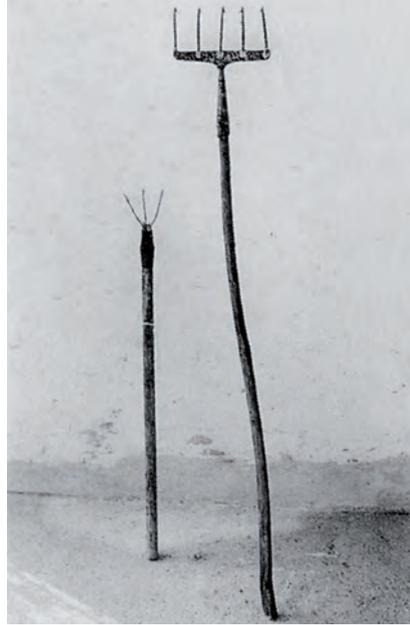
103

Cette description diverge quelque peu du texte antique. Premièrement, le fait que l'auteur ne cite pas le quatrième instrument de pêche, le trident, dans la liste des engins non utilisés force à s'interroger sur cette absence. Elle peut incomber soit à l'auteur soit au copiste ou au traducteur. Dans le premier cas, il peut s'agir d'un oubli ou, à l'inverse, d'une évidence qui ne nécessitait pas d'être explicitée selon Élien. Il faut savoir que l'utilisation du trident n'était apparemment pas adaptée à toutes les espèces citées dans le texte comme la torpille, car le choc électrique émanant de l'animal pouvait se transmettre par le manche de l'instrument³⁷. En ce qui concerne la retranscription, l'oubli d'un mot par le copiste à l'époque médiévale n'est pas à exclure. En revanche, le texte grec n'est pas lacunaire et les traductions anglaises et françaises coïncident parfaitement³⁸. Qu'il s'agisse d'une omission volontaire ou non de la part d'Élien ou d'une erreur du copiste, le fait que le trident ne paraisse pas adapté à la capture de toutes les espèces citées tend à privilégier l'hypothèse d'une description d'une pêche sans engins.

Durant cette activité, les pêcheurs décrits par Élien faisaient appel à des personnes pour faire des empreintes dans la grève. Cette action, absente de la technique actuelle, devait faciliter la capture des poissons. Un certain laps de temps devait s'écouler pour permettre vraisemblablement à l'animal de se repositionner dans le sable après avoir été dérangé. Durant cette action, les empreintes envahies par un mince filet d'eau pouvaient être privilégiées par les poissons plats pour s'enfouir dans le sol. Hormis cette différence dans la préparation de cette pêche « au pied », la concordance des deux techniques est troublante. Il s'agit, dans les deux cas, de pêche à pied effectuée à marée basse, adaptée aux espèces benthiques et pratiquée vraisemblablement sans engins. D'ailleurs, le nom latin de la sole, *solea*, était également celui d'une sorte de sandale par analogie avec la forme de ce poisson³⁹. Cette métaphore associant la sole et une chaussure aurait-elle pu avoir aussi un lien avec une probable pêche au pied ?

Fig. 5 – Foënes à « poissons plats » utilisées sur les vasières de l'estuaire de la Gironde au xx^e siècle (J. Tribondeau, A. Sylvius 1999, p. 74).

Au cours du xx^e siècle, la capture de ces poissons se faisait également à pied sur les vasières et les plages et dans les chenaux de l'estuaire de la Gironde. En revanche, ils étaient pris à l'aide d'outils, de foënes à dents fines (Fig. 5), de filets portatifs (type haveneau, Fig. 6) ou tout autre filet traînant sur le fond (senne à bras par exemple, Fig. 7) lors de la marée basse⁴⁰. Dans la mesure où ces outils et techniques sont connus pour l'époque romaine (Fig. 8), ceci permet de proposer l'utilisation d'un de ces modes de capture pour l'époque romaine.



104

Durant l'Antiquité, les lieux de pêche pouvaient être multiples. Le site de Barzan est entouré aujourd'hui de trois marais (Fig. 2). Si depuis l'époque antique la géomorphologie a certainement évolué avec le comblement progressif des vallées latérales⁴¹, le fort marnage (supérieur à 4 m) devait tout de même libérer à marée basse un estran vaseux qui se prêtait à la pêche à pied des « poissons plats ». Si la baie de Chant-Dorat, emplacement présumé des installations portuaires, devait être en partie en eau lors de la marée basse, le marais de Talmont (Fig. 9) permettait probablement une exploitation de l'estran même si la zone de pêche antique était certainement moins étendue que le large estran actuel découvert sur deux kilomètres.

Ainsi, la pêche des « poissons plats » pouvait se faire à pied lors de la marée basse avec ou sans engins de pêche. Dans les deux cas, il s'agit de modes de capture adaptés au milieu et aux espèces ciblées, qui nécessitent du matériel peu volumineux et comportent peu de risques. Les lectures des saisons de capture de ces poissons permettent d'envisager une pratique de ces pêches à pied durant toute l'année⁴². Toutes ces caractéristiques apportent des premiers éléments pour aborder l'organisation et la finalité de ces pêches, mais il convient tout d'abord d'interroger le droit romain sur l'exploitation du *littus*.

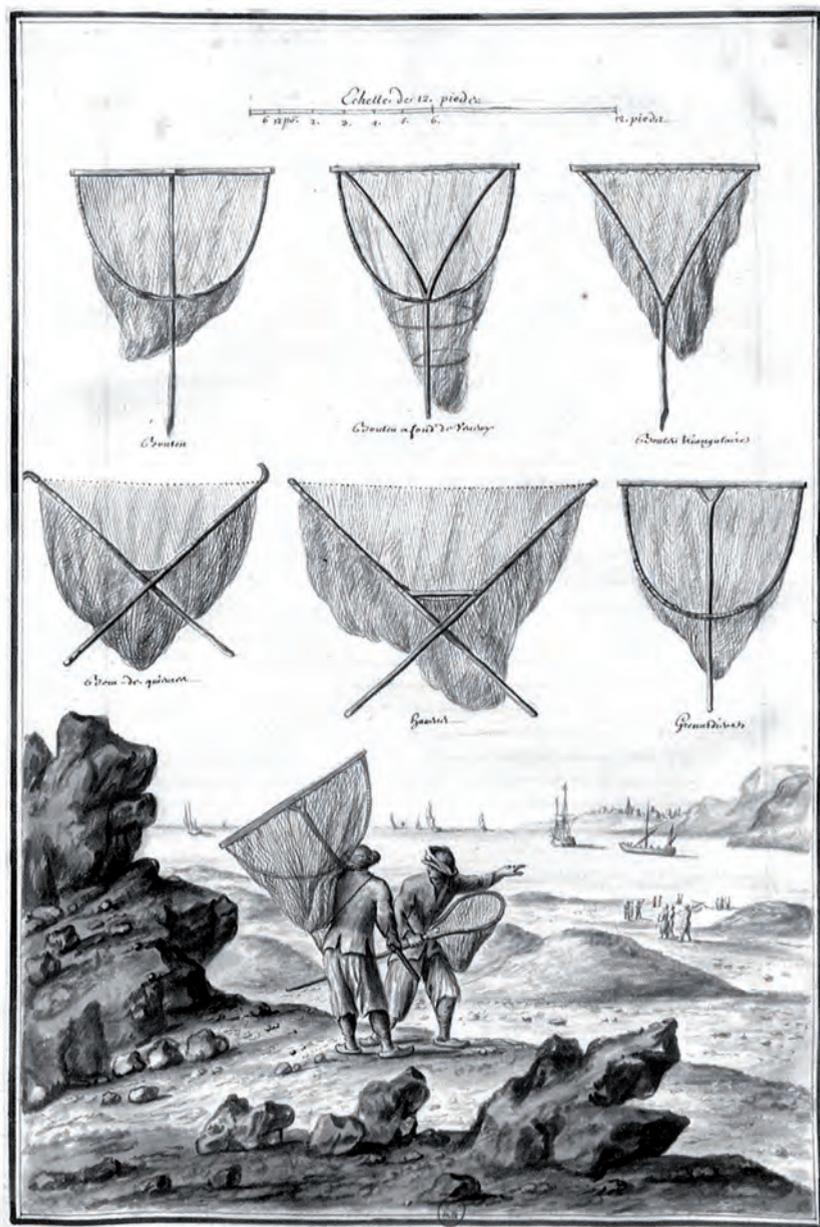


Fig. 6 – Diverses sortes de filets portatifs d'époque moderne (F. Le Masson du Parc, 1727-1728, p. 297).



Fig. 7 – Senne à bras à l'époque moderne (F. Le Masson du Parc, 1727-1728, p. 261).



Fig. 8 – Mosaïque représentant un paysage nilotique à scènes de pêche de la villa du Nil (détail) de *Leptis Magna*, conservé au musée de Tripoli, Libye (S. Aurigemma, 1960, pl. 96-97). Au premier plan à droite apparaissent deux pêcheurs à la ligne. Le premier, plus âgé, prépare sa ligne. Le second sort de l'eau une prise qu'il s'apprête à saisir à l'aide d'un filet portatif de type haveneau. À gauche, plusieurs hommes halent de l'eau une senne. À l'arrière-plan, un dernier pêcheur tire une senne à bras.



Fig. 9 – Pêche au haveneau appelé « trule » et au carrelet portatif sur le banc du bœuf dans le marais de Talmont au xx^e siècle (J. Tribondeau, A. Sylvius, 1999, p. 67).

108

Des pêches d'autoconsommation et/ou spéculatives ?

Le pêche et le droit du *littus* : une exploitation libre

Le droit maritime romain permet de s'arrêter sur les conditions nécessaires à l'exploitation du littoral marin dans l'Antiquité, le *littus*, défini comme la « zone que recouvre la plus haute marée »⁴⁴. La mer et ses littoraux ne pouvaient être sujets à propriété. Il s'agissait d'un bien commun où chacun pouvait s'adonner à des activités. Il était, par exemple, possible d'établir sur autorisation une cabane. Cet établissement ne devait pas être définitif et ne pas porter préjudice à autrui ou à la libre circulation, sans quoi un interdit⁴⁴ pouvait être délivré⁴⁵.

La question du contrôle de certaines pêcheries par l'État romain est encore en discussion⁴⁶. L'idée de l'affermage de zone de pêche est entretenue par une inscription⁴⁷ de Germanie Inférieure (Bitgum, Pays-Bas) mentionnant des *conductores piscatus mancipe*, mais le milieu exploité (marin ou eau douce) et les espèces ciblées par ces pêcheurs ne peuvent être connus. Les exemples d'affermage fournis par le droit romain de Justinien⁴⁸ et l'épigraphie⁴⁹ concernaient principalement la pêche thonière, dont les cités grecques avaient déjà pris possession dès le VI^e siècle av. J.-C.⁵⁰ À ce titre, Rome a pu exercer les droits déjà en vigueur chez leurs prédécesseurs⁵¹. L'approvisionnement des ateliers à salaisons et leur importance économique ont pu motiver un contrôle de ces activités, indissociables de la production du sel, monopole de l'État. Il n'est pas assuré que de tels dispositifs aient été généralisés pour des denrées plus modestes.

Dans la mesure où le littoral et la mer constituent un bien commun, deux types de pêche sont admissibles :

– pêche de subsistance ou de loisir dont les prises ou leurs dérivés sont utilisés par le pêcheur et sa famille. Cette occupation occasionnelle, accessible à tout un chacun, semble difficilement contrôlable.

– pêche spéculative dont les prises ou leurs dérivés sont vendus pour une recherche du gain. Cette pêche professionnelle pouvait être organisée en associations⁵² à l'image de celles connues pour Rome⁵³ et Ostie⁵⁴ ou dans les provinces⁵⁵. Elle était vraisemblablement soumise à des taxes⁵⁶. La pêche spéculative peut être compatible avec de l'autoconsommation dans la mesure où le pêcheur peut vendre certaines de ses prises et en conserver d'autres pour nourrir sa famille⁵⁷, activité dépendant tout de même d'une recherche de profit qui reste la motivation première de ces professionnels.

Ainsi, la pêche apparaît comme une activité libre, accessible à tout le monde. Un passage d'Élien, concernant des dorades, abonde en ce sens : « De ce fait, ce ne sont pas seulement les professionnels qui les attrapent mais aussi les simples promeneurs, y compris les femmes et les enfants. »⁵⁸

109

L'activité du pêcheur, sans qu'il soit possible de distinguer le professionnel du simple promeneur, renvoyait probablement une image positive à l'époque romaine. À l'inverse de l'idéal platonicien⁵⁹ véhiculé à l'époque grecque, la mêtis, la ruse, était une qualité réhabilitée à l'époque romaine. Le courage et la force physique étaient également des caractéristiques propres au pêcheur⁶⁰.

Ce statut de la pêche et du pêcheur se doit d'être confronté au champ de la technologie. En effet, toutes les techniques ne sont pas à la portée de tous les groupes humains. En partant de ce constat et des multiples pratiques proposées pour l'exploitation de l'estran à Barzan, l'organisation et la finalité de ces pêches peuvent être discutées.

Des pêches à pied peu contraignantes et praticables toute l'année

Profitant de la vaste étendue périodiquement découverte à marée basse, les pêches à pied pouvaient être pratiquées à moindre frais et sans embarcation.

La capture des « poissons plats » nécessitait des engins peu volumineux (foënes, filets portatifs) dont la confection pouvait s'avérer peu coûteuse. La réalisation complète d'un filet portatif de type haveneau nécessitait certainement du temps et de la dextérité⁶¹. Mais la nappe plus petite pouvait être constituée d'un morceau de filet usagé⁶² comme c'était le cas en Saintonge avant le milieu du XX^e siècle⁶³. Il en va de même pour la monture, constituée de morceaux de bois entrecroisés, qui était à la portée d'un pêcheur occasionnel. Les foënes ou tridents sont des outils

qui pouvaient être fabriqués sans trop de connaissances. Au ^{xx}^e siècle, les foënes à poissons plats présentaient des dents fines de fabrication artisanale (Fig. 5). D'ailleurs, à cette même époque, une simple fourchette emmanchée permettait une pêche fructueuse⁶⁴. Dans l'Antiquité, du métal de récupération pouvait être utilisé pour constituer ces tridents⁶⁵. Même si tous ces engins pouvaient vraisemblablement être à la portée d'un pêcheur occasionnel, il pouvait également s'en passer pour la capture des « poissons plats » selon la méthode décrite par Élien⁶⁶.

110

En raison des flux et reflux des marées, ces pêches pouvaient être pratiquées sans gros investissement ni prise de risque dans l'Antiquité. Une bonne connaissance de la périodicité de ce phénomène devait être acquise afin que les prises puissent être répétées à chaque marée basse, et ce, pendant toute l'année, comme le corroborent les saisons de capture observées. À ce titre, la disponibilité de ces ressources et leur accessibilité ont peut-être encouragé les pêcheurs antiques à privilégier l'exploitation de l'estran dans la seconde moitié du ¹^{er} siècle et au début du ¹¹^e siècle. Période durant laquelle la part des « poissons plats » est majoritaire dans la consommation des habitants du quartier de Barzan.

Mais les faibles moyens à mettre en œuvre et l'accès à ces ressources ne permettent pas d'en déduire avec certitude une quelconque organisation, car, dans ce cas, la frontière entre une pêche d'autosubsistance et une pêche spéculative est mince. Un pêcheur occasionnel peut très bien pratiquer individuellement ces pêches avec succès. À l'inverse, une collaboration peut également être envisagée pour exploiter au maximum ces ressources et multiplier les prises comme le laisse supposer l'augmentation de la part des « poissons plats » à partir du milieu du ¹^{er} siècle apr. J.-C.

Au ¹⁹^e et au début du ²⁰^e siècle, le pêcheur professionnel ciblant les espèces à haute valeur commerciale comme l'alose, le bar, le maigre, l'esturgeon ou l'anguille, ne négligeait pas pour autant les pêches à pied en complément des pêches en pleine eau. Mais ces pratiques littorales étaient aussi adoptées par les habitants du bas-estuaire, de toutes conditions sociales et toutes professions, qui trouvaient l'occasion de satisfaire une passion, de compléter leur revenu ou leur alimentation⁶⁷. Pour l'époque antique, une telle répartition de l'activité de pêche entre des pêcheurs occasionnels individuels et des professionnels organisés en groupe est vraisemblable, sans pour autant être assurée.

Entre le simple promeneur qui pratiquait des pêches d'autoconsommation et les pêcheurs professionnels organisés en corporation, de multiples cas de figure devaient exister. Bien entendu, cette étude sur la pêche à pied à Barzan laisse de fortes présomptions sur l'existence de pêche d'autoconsommation. Le droit romain, la mise en œuvre de techniques de pêche à pied peu contraignantes et la disponibilité des ressources abondent

La pêche à pied des « poissons plats » sur le site gallo-romain de Barzan

en ce sens. Néanmoins, l'étude chronologique de la consommation de ces poissons ne permet pas d'écarter la pêche spéculative qui aurait pu permettre de fournir des quantités plus importantes à partir de la seconde moitié du I^{er} siècle et le début du II^e siècle.

Notre analyse démontre que la pêche à pied dominante des « poissons plats » pouvait relever d'une activité vivrière aux statuts variés et plus ou moins complémentaires. Ces pratiques ont pu être intensives et spécifiques des littoraux soumis à des phénomènes de marées de grande amplitude. Il s'agit là d'une piste à suivre pour mesurer les similitudes et les divergences qui pouvaient exister entre l'exploitation des écosystèmes atlantiques et méditerranéens à l'époque antique.

Notes

1. J. Lobry, 2004, p. 15-16.
2. J.-C. Quéro, J. Dardignac, J.-J. Vayne, 1989, p. 9.
3. B. Clavé, 2001 ; K. Georges, E. Moizan, 2010.
4. V. Mathé *et al.*, 2010, p. 98-99.
5. *Ibid.*
6. A. Bouet (dir.), 2003, p. 21-22.
7. A. Bouet (dir.), 2011, p. 23. Il s'agit de son extension maximale, connue pour l'essentiel par photographie aérienne, dont la datation reste à préciser à l'heure actuelle.
8. K. Robin, G. Landreau, X. Bardot, 2009, p. 41.
9. Données inédites fournies par A. Bouet, responsable de la fouille des entrepôts.
10. P. Aupert, 2010, p. 132.
11. A. Bouet (dir.), 2003.
12. A. Nadeau, 2009.
13. P. Aupert, 2010.
14. L. Tranoy *et al.*, 2008, p. 100.
15. A. Bouet (dir.), 2011.
16. *Ibid.*, p. 190-218.
17. A. Bouet, 2003.
18. Ce choix se justifiait vraisemblablement par la position privilégiée de la cité des Santons (L. Maurin, 1978, p. 132 ; L. Maurin, 2007, p. 153-156).
19. J. Atkin, F. Tassaux, 2008 ; F. Tassaux, 2010.
20. B. Ephrem, 2011.
21. *Ibid.*, p. 860-862.
22. Découpage emprunté au travail de M. Sternberg, 1995, p. 76-77.
23. Nous avons pris en compte des études fondées sur des campagnes d'échantillonnages effectuées dans le golfe de Gascogne (J.-C. Quéro, J. Dardignac, J.-J. Vayne, 1989) et l'estuaire de la Gironde (J. Lobry, 2004) ainsi que différents ouvrages généraux (M. L. Bauchot, A. Pras, 1980 ; J.-C. Quéro, J.-J. Vayne, 1997 ; J. Bruslé, J.-P. Quignard, 2004).
24. B. Ephrem, 2011, p. 857-859.
25. B. Clavé, 2001.
26. J. Bruslé, J.-P. Quignard, 2004, p. 11-91.
27. La méthode comparative, telle que la définit P. Troussset, consiste à « rechercher des techniques traditionnelles analogues, pratiquées en d'autres lieux ou d'autres temps, pourvu qu'elles s'inscrivent rigoureusement dans des écosystèmes de même type » (R. Paskoff, P. Troussset, 2004, p. 270).
28. Interprétation développée dans B. Ephrem, 2012.

29. Calcul emprunté aux travaux de M. Sternberg (1995, p. 21) et qui permet de pondérer la part des taxons dont le nombre de vertèbres est élevé comme les anguilles.
30. Sur le site de Bas-de-Vieux (Calvados), N. Desse-Berset (1998) a mis en évidence une consommation dominée par la plie (98 % du NRD) dans la seconde moitié du IV^e siècle apr. J.-C.
31. Plin., *HN*, 9.72.
32. Ov., *Hal.*, 124.
33. Columella, *Rust.*, 8.16.
34. Élien, *La Personnalité des animaux*, 14.3, 2002.
35. J. Nadaud, 1955, p. 539-540.
36. J.-C. Quéro, J.-J. Vayne, 1997, p. 214.
37. Ath. 7.314 ; sur ce point voir A. Debru, 2008, p. 42.
38. Ἀλίσκεται δὲ ἄρα ἰχθῦς καὶ ἄνευ κῦρτων καὶ ἀγκίστρων καὶ δικτύων τὸν τρόπον τοῦτον. « Fish are caught without weels or hooks or nets in the following manner », Ael., *NA*, 14.3.1-2, A. F. Scholfield (trad.), Londres, Loeb, 1959.
39. E. de Saint-Denis, 1947, p. 107.
40. J. Tribondeau, A. Sylvius, 1999, p. 66-75.
41. Voir *infra* « Constitution de groupes de taxons représentatifs des milieux exploités ».
42. B. Ephrem, 2011, p. 861-862.
43. Aquilius in Cic., *Top.*, 32 ; *Dig.* 50.16.96.
44. L'usage du *litus* était protégé par des interdits, des ordres délivrés par le préteur dans le cadre d'un litige entre particuliers. Celui qui construisait sans autorisation ou qui nuisait à autrui pouvait être empêché de pêcher ou naviguer (Ch. Lécivain, 1904 ; D. Gaurier, 2004, p. 138).
45. D. Gaurier, 2004, p. 135-140.
46. G. Purpura, 2008 ; T. Bekker-Nielsen, 2010, p. 195-198.
47. *CIL*, XIII, 8830.
48. *Dig.* 8.4.13.
49. Dédicace au dieu Priape par une société ayant affermé la pêche des thons et maquereaux dans la colonie romaine de Parion (Turquie) (J. Robert, L. Robert, 1950, p. 78-97 ; P. Frisch, 1983, p. 10-15).
50. J. Dumont, 1977, p. 55.
51. *Ibid.*, p. 57 ; R. Étienne, F. Mayet, 2002, p. 19-26.
52. W. Waltzing, 1895-1900, 4, p. 36-37 et 114 ; N. Tran, 2006, p. 98.
53. *CIL*, VI, 1872 ; voir aussi F. Boscolo, 2005.
54. *CIL*, XIV, 409.
55. En Tarraconnaise (*CIL*, II, 5929) et en Gaule Cisalpine (*CIL*, V, 7850).
56. P. Ørsted, 1998, p. 19-22 ; T. Bekker-Nielsen, 2010, p. 197.
57. Alciphron 1.1.

58. Élien, *La Personnalité des animaux*, 13.28, 2002.

59. Le pêcheur est souvent dépeint comme pauvre et misérable (G. Lafaye, 1907). Cette vision négative est héritée de l'idéal platonicien (Plat. 822d-824a) selon lequel la mêtis allait à l'encontre des valeurs d'un bon citoyen grec (M. Detienne, J.-P. Vernant, 1974, p. 40). Ce *topos* de la littérature antique se doit d'être nuancé comme l'a démontré P. Vidal-Naquet (1981, p. 169-174) à travers l'exemple de la pratique par les éphèbes athéniens de la chasse nocturne au filet, dénoncée par Platon. De la même manière, N. Lubtchansky (1998) a souligné la place de la pêche et de la mêtis dans l'initiation de la jeunesse aristocratique grecque et étrusque.

60. M. Leduc, J. Napoli, 2008. En revanche, au Bas-Empire, la vision négative de cette activité semble de nouveau alimentée, car la pêche faisait partie des professions considérées comme inadaptées pour le recrutement militaire (M. B. Charles, 2010).

114

61. Comme le souligne J.-J. Cleyet-Merle (1990, p. 111) : « le filet est un outil professionnel [...] rarement à la portée de l'amateur occasionnel ».

62. Une des lettres fictives d'Alciphron (fin I^{er} siècle p.C.) relate la demande d'un pêcheur qui souhaite qu'un filet usagé abandonné sur la plage lui soit donné par son ancien propriétaire (Alciphron 1.17).

63. J. Tribondeau, A. Sylvius, 1999, p. 55.

64. *Ibid.*, p. 75.

65. M. Sternberg, 2005-2006, p. 67.

66. Voir *infra* « La pêche à pied des "poissons plats" à Barzan ».

67. J. Tribondeau, A. Sylvius, 1999, p. 63.

Bibliographie

Sources

- Alciphron, *Lettres de pêcheurs, de paysans, de parasites et d'hétaires*, A.-M. Ozanam (trad.), Paris, Les Belles Lettres, coll. La roue à livres, 1999.
- Athénée, *Les deipnosophistes*, VI-VII, B. Louyest (trad.), Villeneuve d'Asq, Presses universitaires du Septentrion (Cahiers de Philologie 26), 2009.
- Cicéron, *Topiques*, H. Bornecque (trad.), Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1960.
- Columelle, *De l'agriculture*, VIII, M. Nisard (trad.), Paris, 1864.
- Élien, *La Personnalité des animaux*, A. Zucker (trad.), Paris, Les Belles Lettres, coll. La roue à livres, 2001-2002.
- Justinien, *Digeste*, A. Watson (trad.), Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 1985.
- Ovide, *Halieutiques*, E. de Saint-Denis (trad.), Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1975.
- Platon, *Les lois*, VII-X, A. Diès (trad.), Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1956.
- Pline l' Ancien, *Histoire Naturelle*, IX, E. de Saint-Denis (trad.), Paris, Les Belles Lettres, CUF, 1955.

115

Études

- Atkin J., Tassaux F., 2008, « Du *Portus Santonum* aux ports des Santons », in A. Bouet (éd.), *D'Orient et d'Occident, mélanges offerts à Pierre Aupert*, Bordeaux, Ausonius (Mémoires Ausonius, 19), p. 333-347.
- Aupert P., 2010, *Barzan II. Le sanctuaire au temple circulaire (« moulin-du-Fâ »)*. *Tradition celtique et influences gréco-romaines*, Bordeaux, Ausonius (Mémoires, 24/Aquitania, suppl. 22).
- Aurigemma S., 1960, *Tripolitania. I: I Monumenti d'arte decorativa. Parte prima - I Mosaici, L'Italia in Africa : le scoperte archeologiche*, Rome, Ministero degli affari esteri.
- Bauchot M. L., Pras A., 1980, *Guide des poissons marins d'Europe*, Paris, Delachaux et Niestlé, coll. Les guides du naturaliste.
- Bekker-Nielsen T., 2010, « 6. Fishing in the Roman World », in T. Bekker-Nielsen, D. Bernal (éd.), *Ancient Nets and Fishing Gear, Proceedings of the International Workshop on "Nets and Fishing Gear in*

- Classical Antiquity: a First Approach, Cádiz, 15-17 Nov. 2007*, Cadix, Universidad de Cádiz-Aarhus University Press (Monografías del Proyecto Sagena 2), p. 187-203.
- Boscolo F., 2005, « *Aurelia nais, piscatrix de horreis galbae e i piscatores di Roma* », *RSA*, 35, p. 181-188.
- Bouet A., 2003, « La mort de Barzan et la naissance du *Litus Saxonicum* », in J.-P. Bost, J.-M. Roddaz, F. Tassaux, *Itinéraire de Saintes à Dougga. Mélanges offerts à Louis Maurin*, Bordeaux, Ausonius (Mémoires, 9), p. 95-114.
- Bouet A. (dir.), 2003, *Thermae gallicae, Les thermes de Barzan (Charente-Maritime) et les thermes des provinces gauloises*, Bordeaux, Ausonius (Mémoires, 10/Aquitania, suppl. 11).
- 116 Bouet A. (dir.), 2011, *Un secteur d'habitat dans le quartier du sanctuaire du moulin du Fâ Barzan (Charente-Maritime)*, Bordeaux, Ausonius (Mémoires, 26/Aquitania, suppl. 27).
- Bruslé J., Quignard J.-P., 2004, *Les poissons et leur environnement. Écophysiologie et comportements adaptatifs*, Paris, Lavoisier.
- Charles M. B., 2010, « Unseemly professions and recruitment in Late Antiquity: *piscatores* and Vegetius *Epitoma* 1.7.1-2 », *American Journal of Philology*, 131, 1, p. 101-120.
- Clavé B., 2001, *Évolution des paléo-environnements côtiers à l'Holocène : exemple de l'Aquitaine septentrionale*. Thèse de doctorat, Université Bordeaux 1.
- Cleyet-Merle J.-J., 1990, *La préhistoire de la pêche*, Paris, Errance, Collection des Hespérides.
- Debru A., 2008, « Les enseignements de la torpille dans la médecine antique », in I. Boehm, P. Luccioni (éd.), *Le médecin initié par l'animal. Animaux et médecine dans l'Antiquité grecque et latine, actes du colloque international tenu à la Maison de l'Orient et de la Méditerranée-Jean Pouilloux les 26 et 27 oct. 2006*, Lyon, Maison de l'Orient et de la Méditerranée – Jean Pouilloux, coll. de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 39, Série littéraire et philosophique, 1, p. 39-47.
- Desse-Berset N., 1998, « Les vestiges osseux de poissons du site de Bas-de-Vieux », in Ph. Manneville (dir.), *Le monde rural en Normandie, XXXII^e Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie. « Ceux de la plaine, ceux du bocage ; le monde rural normand, Gisors, 2-5 oct. 1997*, Caen, Musée de Normandie (*Annales de Normandie*), p. 91-97.
- Detienne, M., Vernant J.-P., 1974, *Les ruses de l'intelligence. La mètis des Grecs*, Paris, Flammarion, coll. Champs Essais (rééd. 2009).

- Dumont J., 1977, « Liberté des mers et territoire de pêche en droit grec », *Revue historique de droit français et étranger*, 55, p. 53-57.
- Ephrem B., 2011, « Chapitre 17. L'ichtyofaune », in A. Bouet (dir.), *Un secteur d'habitat dans le quartier du sanctuaire du moulin du Fâ Barzan (Charente-Maritime)*, Bordeaux, Ausonius (Mémoires, 26/Aquitania, suppl. 27), p. 845-894.
- Ephrem B., 2012, *La pêche en Aquitaine à l'époque romaine. Apport de l'étude archéologique et archéo-ichtyologique de quatre sites : Barzan (Charente-Maritime), Bordeaux et Biganos (Gironde), Guéthary (Pyrénées-Atlantiques)*. Thèse de doctorat, Université Bordeaux III.
- Étienne R., Mayet F., 2002, *Salaisons et sauces de poisson hispaniques*, Paris, de Boccard (Trois clés pour l'économie de l'Hispanie romaine, 2).
- Frisch P., 1983, *Die Inschriften von Parion*, Bonn, Dr Rudolf Habelt GMBH (Inschriften griechischer Städte aus Kleinasien, 25).
- Gaurier D., 2004, *Le droit maritime romain*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- Georges K., Moizan E., 2010, « Séquence sédimentaire fluvio-marine finiholocène à Barzan », *Archéopages*, 30, p. 40-43.
- Hugot L., Tranoy L. (éd.), 2010, *Les structures portuaires de l'Arc atlantique dans l'Antiquité. Bilan et perspectives de recherche, journées d'études, Université de la Rochelle, 24 janvier 2008*, Bordeaux, Fédération Aquitania (Aquitania, suppl. 18).
- Lafaye G., 1907, « art. *Piscatio* », in Ch. Daremberg, E. Saglio (éd.), *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris, 4-1, p. 489-494.
- Lécrivain Ch., 1904, « art. *littus* », in Ch. Daremberg, E. Saglio (éd.), 1904, *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines*, Paris, 3-2, p. 1276-1277.
- Leduc M., Napoli J., 2008, « La guerre halieutique : textes et images », in J. Napoli (éd.), *Ressources et activités maritimes des peuples de l'Antiquité. Actes du colloque international de Boulogne-sur-Mer, 12-14 mai 2005*, Boulogne-sur-Mer, CRHAEL-Université du littoral Côte d'Opale, coll. Les cahiers du littoral, 2-6, p. 495-506.
- Le Masson du Parc F., 1727-1728, *Pêches et pêcheurs du domaine maritime et des îles adjacentes de Saintonge, d'Aunis et du Poitou au XVIII^e siècle. Procès-verbaux des visites faites par ordre du Roy concernant la pesche en mer dans le ressort des amirautés de Marennes, de La Rochelle et des Sables d'Olonne en 1727 et en 1728*, Édition intégrale du manuscrit Marine C5 22 (Archives nationales) et du manuscrit du cabinet des estampes de la Bibliothèque

- nationale de France Ke-82-Fol avec introduction, notes et index par D. Lieppe, Saint-Quentin-de-Baron, Les éditions de l'Entre-deux-Mers-Observatoire européen de l'estran (rééd. 2009).
- Lepetz S., Yvinec H., 1998, « L'élevage à la période gallo-romaine et au haut Moyen Âge en Normandie. L'apport de l'archéozoologie », in Ph. Manneville (dir.), *Le monde rural en Normandie, XXXII^e Congrès des sociétés historiques et archéologiques de Normandie*. « Ceux de la plaine, ceux du bocage ; le monde rural normand, Gisors, 2-5 oct. 1997, Caen, Musée de Normandie (*Annales de Normandie*), p. 84-107.
- Lobry J., 2004, *Quel référentiel de fonctionnement pour les écosystèmes estuariens ? Le cas des cortèges de poissons fréquentant l'estuaire de la Gironde*. Thèse de doctorat, Université Bordeaux 1-Cemagref.
- 118 Lubtchansky N., 1998, « Le pêcheur et la mêtis. Pêche et statut social en Italie centrale à l'époque archaïque », *MEFRA*, 110, 1, p. 111-146.
- Mathé V., Druetz M., Jézégou M.-P., Sanchez C., 2010, « Recherches géophysiques de structures portuaires : application aux sites du Fâ (Charente-Maritime), de Brion (Gironde) et de Mandirac (Aude) », in L. Hugot, L. Tranoy (éd.), *Les structures portuaires de l'Arc atlantique dans l'Antiquité. Bilan et perspectives de recherche, journées d'études, Université de la Rochelle, 24 janvier 2008*, Bordeaux, Fédération Aquitania (*Aquitania*, suppl. 18), p. 95-103.
- Maurin L., 1978, *Saintes antique des origines à la fin du v^e siècle après Jésus-Christ*, Saintes, Société d'archéologie et d'histoire de la Charente-Maritime.
- Maurin L., 2007, *Histoire de l'Aunis et de la Saintonge, 1 : Des origines à la fin du v^e siècle apr. J.-C.*, La Crèche, Geste éditions (Série Histoire de l'Aunis et de la Saintonge).
- Nadaud J., 1955, *La pêche*, Paris, Larousse.
- Nadeau A., 2009, « Barzan, Le Moulin du Fâ - Le théâtre », in *Bilan scientifique 2008, Poitou-Charentes*, Bordeaux, p. 61-62.
- Napoli J. (éd.), 2008, *Ressources et activités maritimes des peuples de l'Antiquité, Actes du colloque international de Boulogne-sur-Mer, 12-14 mai 2005*, Boulogne-sur-Mer, CRAHEL-Université du littoral Côte d'Opale, coll. Les cahiers du littoral, 2-6.
- Ørsted P., 1998, « Salt, fish and the sea in the Roman Empire », in I. Nielsen, H. Sigismund Nielsen (éd.), 1998, *Meals in a Social Context. Aspects of the Communal Meal in the Hellenistic and Roman World*, Aarhus, Aarhus University Press (Aarhus studies in Mediterranean Antiquity, 1), p. 13-35.

- Paskoff R., Troussset P., 2004, « II. Les activités littorales et halieutiques », in H. Slim, P. Troussset, R. Paskoff, A. Oueslati, *Le littoral de la Tunisie. Étude géoarchéologique et historique*, Paris, CNRS, coll. Études d'Antiquités africaines, p. 254-297.
- Purpura G., 2008, « *Liberum mare*, acque territoriali e riserve di pesca nel mondo antico », in J. Napoli (éd.), *Ressources et activités maritimes des peuples de l'Antiquité, Actes du colloque international de Boulogne-sur-Mer, 12-14 mai 2005*, Boulogne-sur-mer, CRAHEL-Université du littoral Côte d'Opale, coll. Les cahiers du littoral, 2-6, p. 533-552.
- Quéro J.-C., Dardignac J., Vayne J.-J., 1989, *Les poissons du golfe de Gascogne*, Plouzané, Ifremer.
- Quéro J.-C., Vayne J.-J., 1997, *Les poissons de mer des pêches françaises*, Paris, Delachaux et Niestlé, coll. Les encyclopédies du naturaliste.
- Robert J., Robert L., 1950, *Hellenica. Recueil d'épigraphie, de numismatique et d'antiquités grecques, IX : Inscriptions et reliefs d'Asie Mineure*, Paris, Adrien Maisonneuve.
- Robin K., Landreau G., Bardot X., 2009, « L'occupation protohistorique du site du Fâ à Barzan (Charente-Maritime) », in I. Bertrand, A. Duval, J. Gomez de Soto, P. Maguer (dir.), 2009, *Les Gaulois entre Loire et Dordogne, actes du XXXI^e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'Âge du Fer, 17-20 mai 2007, Chauvigny*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises (Mémoire, 34), p. 41-56.
- Saint-Denis E., de, 1947, *Le vocabulaire des animaux marins en latin classique*, Paris, Librairie C. Klincksieck (Études et commentaires, 2).
- Sternberg M., 1995, *La pêche à Lattes dans l'Antiquité à travers l'analyse de l'ichtyofaune*, Lattes, Association pour le développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon (*Lattara*, 8).
- Sternberg M., 2005-2006, « Peut-on parler de spécialisation pour la pêche en Méditerranée, du Bronze final à l'époque républicaine ? », in A. Averbough, P. Brun, C. Karlin, S. Méry, P. Miroshedji (dir.), *Spécialisation des tâches et société*, Paris, Maison des sciences de l'homme (Techniques & culture, 46-47), p. 63-78.
- Tassaux Fr., 2010, « Potentialités portuaires antiques d'entre Sèvre et Gironde : notes complémentaires », in L. Hugot, L. Tranoy (éd.), *Les structures portuaires de l'Arc atlantique dans l'Antiquité. Bilan et perspectives de recherche, journées d'études, Université de la Rochelle, 24 janvier 2008*, Bordeaux, Fédération Aquitania (*Aquitania*, suppl. 18), p. 105-120.

- Tran N., 2006, *Les membres des associations romaines : le rang social des collegiati en Italie et en Gaules, sous le Haut-Empire*, Rome, École française de Rome (Collection de l'EFR, 367).
- Tranoy L., Moizan E., Batigne-Vallet C., Mathé V., Druetz M., Bardot A., 2008, « La “Grande avenue” à Barzan (17) : les acquis des premières campagnes de fouilles (2006-2008) », *Aquitania*, 24, p. 77-104.
- Tribondeau J., Sylvius A., 1999, *Pêches traditionnelles des rives saintongeaises de la Gironde*, Bordeaux, Confluences-Société des amis de Talmont.
- Vidal-Naquet P., 1981, *Le chasseur noir. Formes de pensée et formes de société dans le monde grec*, Paris, Maspero (Série Textes à l'appui).
- Waltzing W., 1895-1900, *Étude historique sur les corporations professionnelles chez les Romains*, Rome, L'Erma di Bretschneider (rééd. 1968).